



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1831**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1831 intitulé :

**Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2023**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 16 janvier 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)